



Commune  
de  
**FAA'A**

*(Signature)*

# **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025**

## **DELIBERATION N° 79/2025**

Prenant acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Date de convocation :  
09 décembre 2025

Date de séance :  
16 décembre 2025

Date de publication de la liste des délibérations :  
18 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : .....	35
PRESENTS : .....	22
PROCURATIONS : ...	05
VOTANTS : .....	27
POUR : .....	27
CONTRE : .....	00
ABSTENTION : .....	00

Subdivision Administrative des Iles du Vent  
**ARRIVÉE LE**  
19 DEC. 2025  
N° ..... / IDV

Le mardi 16 décembre 2025 à 9h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Oscar TEMARU, et ce conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française.

Étaient présents :

<b>Nom – Prénom</b>	<b>Prés.</b>	<b>Abs.</b>	<b>Procuration</b>
TEMARU Oscar	X		
MAKER Robert		X	
TEMARU Tetuahau	X		
LAURENT Victoire	X		
VANAA Emma	X		
CERAN-JERUSALEMY André		X	
TERIITEHAU Roberto	X		
NIVA Pauline	X		
TEAUNA ép POIA Clarisse			R. RICHMOND
CHIN FOO Rosina	X		
MAI Gérard	X		
HATETE ép TAHARAGI Linda		X	
APUARII Léon	X		
LO Tai Chan	X		
TEFAATAU-FIRUU ép MATI Juliana	X		
AUBRY Joseph	X		
TEURU ép MAI Bélinda	X		
TAUMIHOU ép RICHMOND Roti	X		
SALOMON Ariena	X		
SANFORD Vetea			M. PEDRON
TOKORAGI Ole			E. VANAA
PURENI Tunui			G. MAI
MAMATUI ép GRAND-PITTMAN Tekakwitha			V. LAURENT
PEDRON Michel	X		
RICHMOND Maruia		X	
PATU Kalina	X		
KAIMUKO Tehaatokoau		X	
VAHINE Théodora		X	
CROLAS ép SACHET Isabelle	X		
FAATAU Luc	X		
BOUSSOU Jean-Christophe	X		
TUPANA Moihara		X	
TARAHU-ATUAHIVA Teura		X	
TEUIRA Jean-Paul	X		
HIKUTINI Lucie	X		

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 22, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal, Tetuahau TEMARU ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

Madame Rosina CHIN FOO a ensuite exposé à l'assemblée que :

*L'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française, modifié par l'article 107 de la loi dite « NOTRe » n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, précise que « dans les communes de 3 500 habitants et plus le Maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette ». Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique ».*

*Par ailleurs, dans les communes de plus de 10 000 habitants, ce même rapport doit comporter, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs, précisant notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.*

*Le débat d'orientation budgétaire est donc un acte obligatoire de la procédure budgétaire. Il permet aux élus de débattre sur les objectifs et priorités qui seront affichés dans le budget, à partir d'une analyse rétrospective et prospective de la situation financière de la collectivité.*

C'est l'objet du rapport qui vous est proposé ci-après,

## LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

### 1. RETROSPECTIVE

#### Résultats 2024

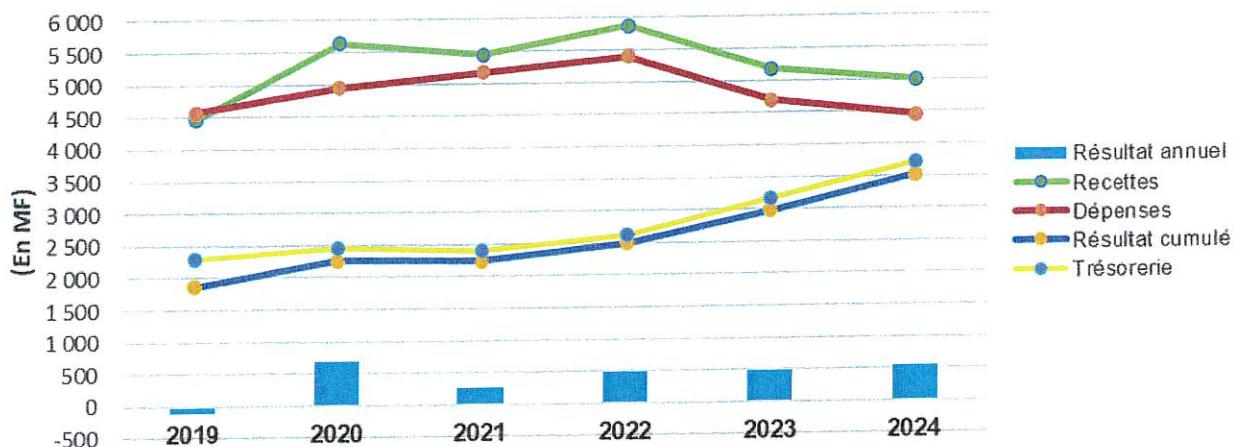
La gestion financière de la commune s'est soldée en 2024 par un excédent cumulé de 3,519 Mds et une trésorerie de 3,716 Mds.

Le tableau et le graphe ci-après retracent l'évolution des résultats depuis 2019 (en MF) :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolut°
Recettes	4 462	5 641	5 441	5 874	5 179	4 995	-4%
Recettes HSE*	3 801	5 308	5 013	5 117	4 616	4 565	-1%
Dépenses	4 576	4 949	5 175	5 397	4 693	4 448	-5%
Dépenses HSE*	3 915	4 616	4 748	4 640	4 131	4 018	-3%
Résultat annuel	-114	692	266	477	486	547	13%
Résultat cumulé	1 861	2 258	2 235	2 487	2 973	3 519	18%
Affectation du résultat		-289	-225			-0,4	-
Trésorerie	2 288	2 463	2 399	2 607	3 162	3 716	17%

\*HSE : hors subvention d'équilibre

#### Evolution des recettes, dépenses, résultats et trésorerie



Pour une meilleure appréciation de ces résultats, il convient d'analyser :

- l'évolution des principaux postes de recettes et dépenses qui concernent « la vie courante de la collectivité » (section de fonctionnement).

- l'effort d'équipement de la commune et son financement (recettes et dépenses d'investissement).

### Section de fonctionnement

Elle regroupe les dépenses et recettes courantes de la collectivité : personnel, interventions sociales, entretien du patrimoine, intérêts de la dette... d'une part, fiscalité directe ou indirecte, dotations diverses... d'autre part.

L'épargne brute (ou autofinancement brut) est le solde de tous ces mouvements. Elle joue un rôle central en analyse financière en ce qu'elle témoigne :

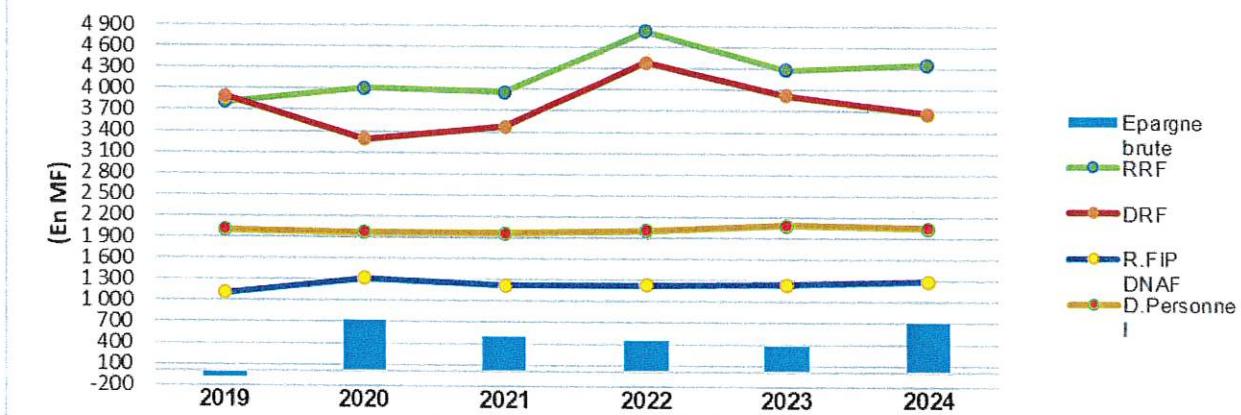
- des marges disponibles en fonctionnement,
- de la capacité à investir (autofinancement) et/ou à emprunter.

La maîtrise de l'épargne brute et donc des dépenses de fonctionnement, doit constituer un des axes majeurs de la politique financière de la commune.

Les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement (hors résultat antérieur reporté) représentent respectivement 4 360 milliards et 3 660 milliards, soit un excédent de gestion de 700 MF pour l'exercice 2024.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolut°
RRF	3 811	4 012	3 959	4 826	4 282	4 360	2%
DRF	3 890	3 283	3 464	4 376	3 914	3 660	-6%
Epargne brute	-79	729	495	450	368	700	90%
R.FIP DNAF	1 108	1 317	1 218	1 226	1 238	1 294	5%
D.Personnel	2 004	1 963	1 957	2 004	2 077	2 042	-2%

**Evolution des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement**



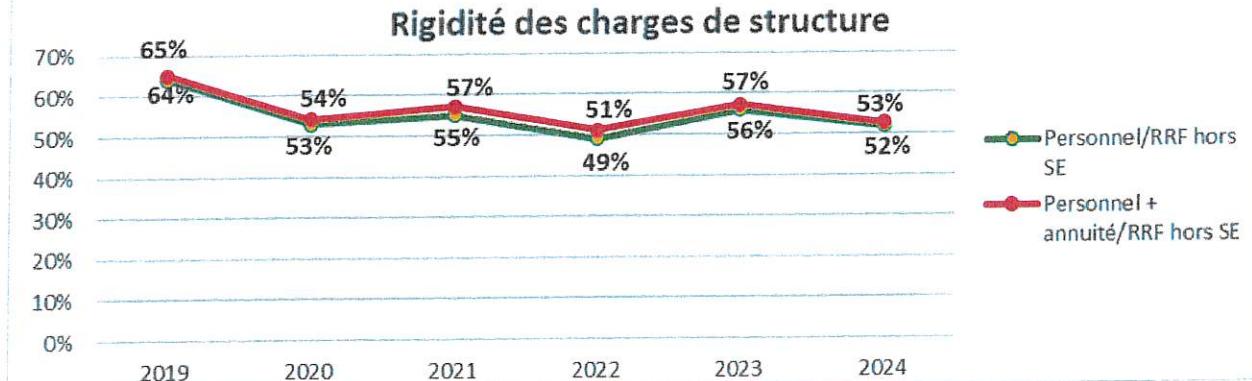
Sur la période de 2019 à 2024, les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement évoluent de 2,7% et 1,7%. En 2024, les recettes augmentent 2% et les dépenses diminuent de 6% en raison notamment :

- En recettes :
  - les produits des impôts et taxes (+119 MF) : centimes additionnels (+66 MF), taxes sur l'électricité (+48 MF), panneaux publicitaires (+4 MF),
  - les produits des services et du domaine (+29 MF) : redevances d'eau (+32 MF), droit d'accès à la décharge (+10 MF), concession cimetière (+3 MF),
  - les dotations et participations (+89 MF) : dotation non affectée de fonctionnement (+56 MF), dotation d'aménagement des communes d'outre-mer (+15 MF), fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (+10 MF), ...
- En dépenses :
  - les autres charges de gestion courante (-125 MF) : subventions d'équilibre au profit des budgets annexes (-132 MF), les subventions aux associations (-4 MF),
  - les charges de personnel (-34 MF) : rémunération permanente (-27 MF), cotisations CPS (-7 MF) à la suite de départs à la retraite et de fins de contrat,
  - les charges exceptionnelles (-14 MF) : titres annulés sur redevances d'eau, des déchets et repas scolaires.

Il en ressort une situation financière cumulée favorable mais aussi de dépendance puisque nos recettes de fonctionnement reposent pour près de 55% (hors subventions d'équilibre) sur des recettes de transferts (dotations et participations provenant du Territoire et de l'Etat) pour lesquelles la Commune n'a aucune marge de manœuvre, ce qui nous rend complètement tributaire de la politique du Pays et de l'Etat.

Malgré une diminution des charges de personnel de 2% en 2024, elles représentent 58% (57% en 2023) des dépenses totales de fonctionnement hors subvention d'équilibre et hors paiement des cotisations du Centre de Gestion et de Formation depuis juin 2022 représentant à fin 2024 des impayés de 95,2 MF. A

cet effet et en l'absence de mandatement d'office du Haut-commissaire, la commune doit se positionner sur cette dette cumulée relevant des dépenses obligatoires qui pèse sur le budget communal. Ainsi, le taux de couverture des charges de personnel par les recettes réelles de fonctionnement (Personnel / RRF hors subvention d'équilibre) s'élève en 2024 à 52%, et le coefficient de rigidité structurelle des dépenses (Personnel + annuité de la dette / RRF hors subvention d'équilibre) à 53%, compte tenu du taux d'endettement très faible.



#### Section d'investissement

Les recettes et dépenses réelles de cette section sont en baisse de 2021 à 2023 et se stabilisent en 2024 comme suit :

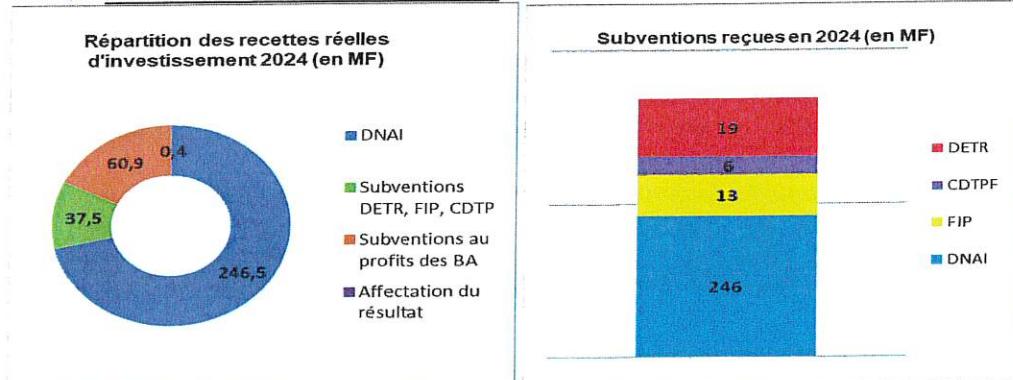
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolut°
RRI	550	1 469	818	767	617	345	-44%
DRI	585	1 506	1 047	740	499	498	-0,1%
Solde annuel	-35	-37	-229	27	118	-153	-230%
Dépenses Equipement	553	1 474	997	690	476	476	0,04%
R. DNAI	272	404	232	234	236	247	5%

#### Evolution des recettes et dépenses réelles d'investissement



En 2024, elles se répartissent ainsi :

#### Recettes réelles d'investissement :



2024002 - Conformité de la fourrière communale	9	0	0,1	9	0%
2024003 - Acquisition terrain bâti ATACEM à Vaitupa	25	0	24	1	0%
2024004 - 1 BOM 5m3 et 1 camion à benne 2m3	37	0	0	37	0%
2024005 - Réfection des servitudes communales	100	9	91	0	9%
2024006 - Climatisation dans les écoles	29	5	0	23	18%
2024007 - Equipements pour cafétéria de la DPAT	7	0	0	7	0%
2024008 - Aménagt cours de Vaiaha, Teroma et Pamatai	11	1	0	10	11%
2024009 - Extension du bungalow DDESC	25	0	1	24	0%
2024010 - Schéma directeur de l'informatique	7	0	0	7	0%
2024011 - Alarmes à incendie et anti-intrusion des bâtis	12	0	0	12	0%
2024012 - Rénovation toiture bungalows DRH et CPS	7	7	0	0	100%
2024013 - Réalisation de fresque école Pamatai	15	0	0	15	0%
2024014 - Aménagement d'un atelier et bureaux à ATM	2	0	0	2	0%
2024015 - ETU parking, stockage, passerelle à DENV	2	0	0	2	0%
2024016 - Renforcement talus au cimetière VAITEA API	1	0	0	1	0%
2024017 - Climatisation des bâtis communaux	10	0	0	10	0%
2024019 - Conformité électriques des stations	40	0	0	40	0%
2024021 - Sécurisation des voies au cimetière	4	0	0	4	0%
2024022 - Optimisation d'espace funéraire	5	0	0	5	0%
2024023 - ETU réhabilitation des structures de proximité	3	0	0,2	3	0%
2024024 - Refonte du site internet de la mairie	5	0	0	5	0%
2024025 - Reconstruction bâtiment PM	21	0	0,3	21	0%
2024026 - Mise en conformité PIAFAU Primaire	20	0	0,5	20	0%
2024027 - Migration de l'infrastructure informatique	31	0	0	31	0%
2024028 - Cartographie numérique de FAA'A	9	3	6	0	29%
<b>Projets d'investissement (en MF)</b>	<b>Budget voté</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Report 2025</b>	<b>Non démarré</b>	<b>% réalisée</b>
2024029 - Aménagement du motu ovin	3	0	0	3	0%
2024030 - Insonorisation des cantines scolaires	0,9	0	1	0	0%
2024031 - Insonorisation des salles omnisports	0,4	0	0,3	0	0%
<b>Immobilisations incorporelles :</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>37%</b>
. Frais d'études	6	2	1	3	39%
. Concessions et logiciels	10	4	4	3	36%
<b>Immobilisations corporelles :</b>	<b>517</b>	<b>237</b>	<b>45</b>	<b>242</b>	<b>46%</b>
. Installations générales, agencet, aménag bâtiments	39	15	2	21	40%
. Matériel de transport	253	92	0	161	36%
. Matériels et outillage d'incendie et de défenses civiles	18	0,4	14	4	2%
. Mobilier	32	27	3	2	86%
. Autres agencements et aménagements des terrains	1	1	5	0	95%
. Autres bâtiments publics	32	18	0	14	57%
. Autres immobilisations : équipements et matériels	24	7	12	5	28%
. Installations de voirie	14	3	2	9	19%
. Réseaux d'adduction d'eau	70	55	0	15	79%
. Matériel informatique	9	5	0,2	4	52%
. Autre matériel et outillage de voirie	9	2,7	0	6	31%
. Matériel et outillage technique et divers	9	5	7	0	52%
. Réseaux d'électrification	7	6	0,3	0,1	94%
. Réseaux câblés	1	0	0	1	0%
<b>Subventions d'équipement du BP versées aux BA :</b>	<b>141</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43%</b>
. Financement BP projets SPIC Eau	141	61			43%
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>1 555</b>	<b>476</b>	<b>229</b>	<b>777</b>	<b>31%</b>

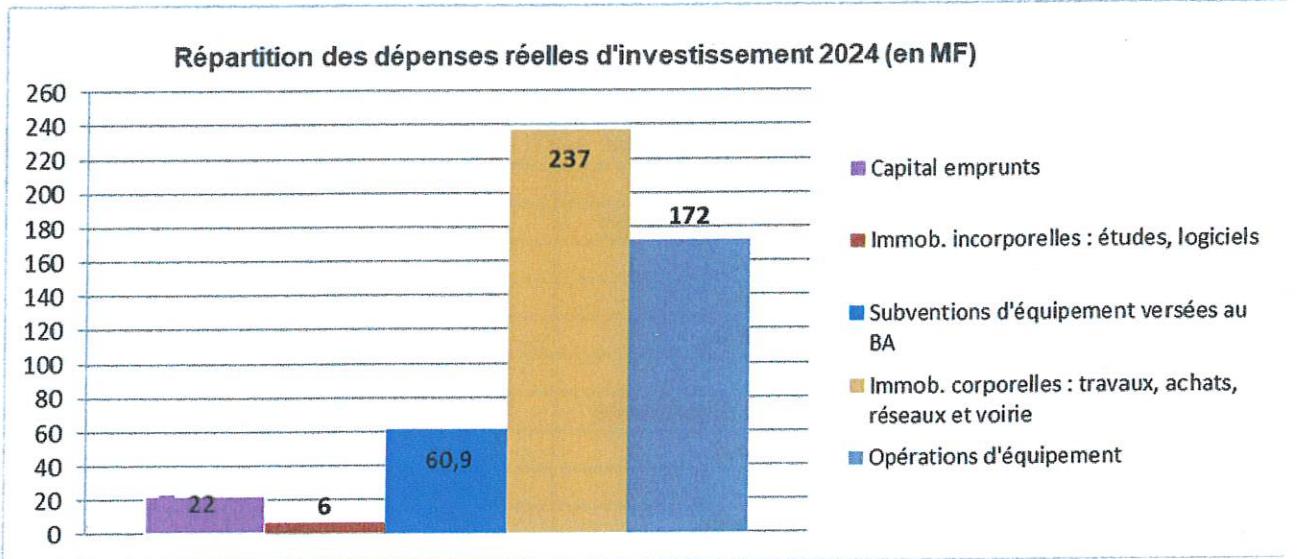
## 2. TENDANCE 2025 (résultats consolidés)

Dans l'attente de la clôture officielle des comptes 2025, le résultat annuel devrait se solder par un excédent de 146 MF (hors excédents et déficits reportés) comme représenté dans le graphe ci-après :

9  
Les recettes réelles d'investissement proviennent de la DNAI (246,5 MF), des subventions prélevées du budget principal (60,9 MF) au profit des investissements du budget annexe Eau ainsi qu'une affectation du résultat 2023 (355 600 FCFP) et des subventions reçues (37,5 MF) au profit de projets communaux et d'acquisitions d'équipements et de matériels des services, dont :

- DETR (18,7 MF) : études relatives à la réalisation de la phase 1 du SDAEP 2 ;
- FIP (13,3 MF) : achat de 2 grues équipées pour camion à grappin (5,9 MF), études de renforcement de la production en eau à Pamatai (1,7 MF), acquisition d'un VSAV (5,7 MF) ;
- CDTPF (5,5 MF) : acquisition de 15 bornes à canette et à textile.

► Dépenses réelles d'investissement :



Les crédits ouverts étaient de 1 587 milliards en 2024. Ils ont été réalisés à hauteur de 498,2 millions, soit un taux d'exécution de 32% contre 25% en 2023, dont les dépenses d'équipement pour un total de 476,1 MF (476,5 MF en 2023), soit 372 542 FCFP et 0,1% de moins qu'en 2023, représentant la majeure partie des réalisations et 22,1 MF de remboursement du capital des emprunts.

Les dépenses d'équipement sont détaillées comme suit :

Projets d'investissement (en MF)	Budget voté	Réalisé	Report 2025	Non démarré	% réalisé
<b>Opérations d'équipement :</b>	<b>881</b>	<b>172</b>	<b>179</b>	<b>529</b>	<b>20%</b>
2017006 - Mise en conformité école Ruatama maternelle	27	11	8	7	42%
2019002 - Action phase 1 du SEVDMA : bacs roulants	33	0	0	33	0%
2021001 - Marché cité Bopp Dupont à Piafau	4	0	4	0	0%
2021002 - ETU sur l'éclairage public en LED	6	0	6	0	0%
2021007 - ETU centrales photovoltaïques des bâtiments	11	0	11	0	0%
2021009 - ETU réalisation phase 1 du SDAEP 2	36	0	0	36	0%
2021010 - 2 grues équipées pr camion à grappin	33	33	0	0	100%
2021012 - Aménagement du slipway fare Tau Va'a	17	0	0,4	17	0%
2021018 - ETU rénovat° salle de boxe à Ganivet	6	0	6	0	0%
2021019 - Automatisation des tableaux de bord	2	0	2	0	0%
2022001 - ETU réhabilitation de la Cuisine Centrale	7	0	1	6	0%
2022006 - Achat d'1 logiciel comptable et financier	4	1	3	0	17%
2022007 - Acquisition d'1 VSAV	20	20	0	0	99%
2022008 - Aménagement caveaux et enfeus T2 – P3	6	2	4	0	30%
2022009 - Fourni. et pose 5 400 compteurs à auto relève	127	59	0	68	46%
2022010 - 15 bornes à canette et 4 bornes à textile	11	11	0	0	99%
2022011 - 15 bornes à verre	8	8	0	0	99%
2022012 - Aménagement de la décharge Mumuvai	46	3	0	44	6%
2023001 - ETU aménagement des locaux du PSII	18	0	2	17	0%
2023002 - ETU de renforcement production d'eau à Puurai	11	0	0	11	0%
2023003 - ETU de couverture de défense incendie	5	0	5	0	0%
2023004 - ETU complexe GANIVET " Village Ofe Ofe "	2	0	1	1	0%
2024001 - Relogement SEI et PM à la DSPC	1	0	1	0	0%

Les dépenses de fonctionnement devraient augmenter de 5% par rapport à 2024 avec notamment :

- les autres charges de gestion courante (+330 MF hors subventions d'équilibre) : les créances admises en non-valeur des redevances irrécouvrables au titre des exercices 2009 à 2019 (+327 MF) ;
- les achats et services (+120 MF) : les frais d'électricité (+59 MF), les frais d'actes et de contentieux (+40 MF), les réparations de matériels roulants, de bâtiments et de biens mobiliers (+24 MF), les autres prestations de service (+11 MF) au profit de la certification ISO 9001, les frais de déplacement d'avocats au profit du contentieux du CET de Mumuvai, des projets de fonctionnement de la DDESC financés par le Contrat de Ville... ;
- les dotations aux amortissements (+113 MF) au titre du renouvellement des biens immobilisés acquis en 2025 ;
- les charges exceptionnelles (+23 MF) : les titres à annuler sur redevances d'eau (+17 MF) et des déchets (+9 MF), ... ;
- les charges de personnel (+19 MF) : cotisations dues au CGF au titre des périodes de juin à décembre 2022, janvier à juillet 2023 et janvier à décembre 2024 (+120 MF) mis en demeure par le Comptable public..., à l'inverse, les rémunérations permanentes et temporaires (-64 MF), les cotisations CPS (-18 MF), les primes et indemnités (-17 MF).

### **Section d'investissement**

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations en cours et du faible taux de consommation des crédits votés, nos dépenses d'investissement devraient s'établir à 871 MF (33% de réalisation) et nos recettes d'investissement à 703 MF (25% de réalisation), soit un déficit d'investissement estimé à 168 MF.

Les recettes comprennent la dotation non affectée d'investissement (258 MF), les dotations aux amortissements des biens immobilisés (393 MF) et les subventions obtenues au titre des projets d'investissement pour 52,1 MF, dont :

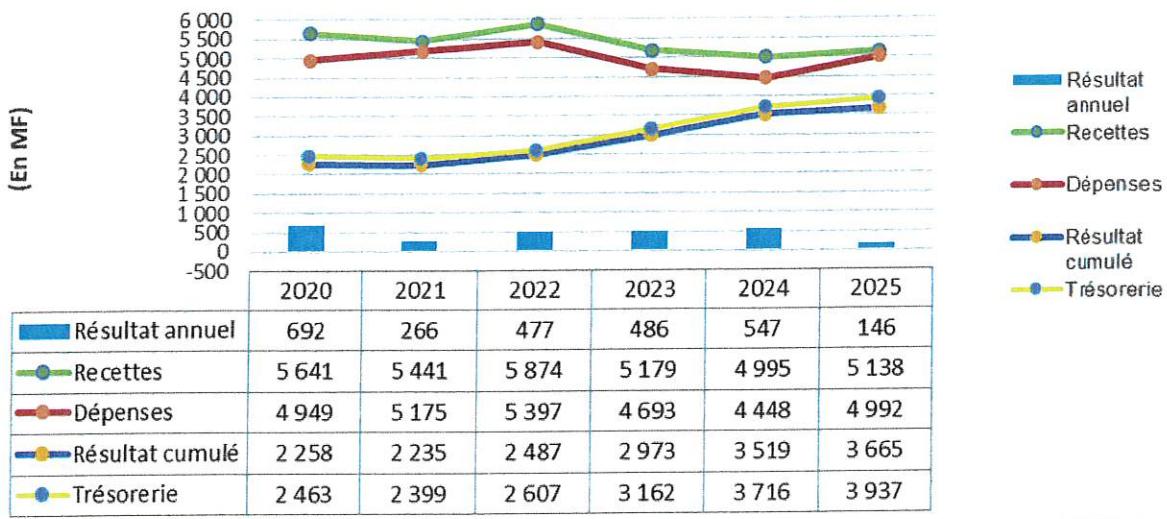
- Contrat de Ville (4,6 MF) : aménagement d'un slipway au fare Tau Va'a (3,7 MF), l'achat de pirogues pour l'activités « Va'a tautai » (729 250 FCFP) et de matériels pour l'atelier couture au bénéfice des matahiapo (200 232 FCFP) ;
- CDTPF (47,5 MF) : fourniture et pose de 5 400 compteurs à auto relève.

Les dépenses d'équipement devraient s'élever à 763,3 MF, représentant la majeure partie des investissements et les autres postes correspondent au remboursement du capital de deux emprunts (22,1 MF) et les amortissements de subventions d'équipement (85,9 MF).

Les dépenses d'équipement inscrites pour 2,5 milliards et réalisées à hauteur de 763,3 MF sont détaillées ci-après :

Projets d'investissement (en MF)	Budget voté	Réalisé	Engagé en cours	Non démarré	Report 2025
<b>Opérations d'équipement :</b>	<b>1 554</b>	<b>665</b>	<b>475</b>	<b>414</b>	<b>475</b>
OP Mise en conformité école Ruatama maternelle	173	158	15	0	15
OP Action phase 1 du SEVDMA	12	0,02		12	0
OP Marché de proximité cité Bopp Dupont à Piafau	31	14	17	0	17
OP Mise en œuvre de l'éclairage public en LED	6	0	6	0	6
OP ETU pour la construction du CIS	3	2	0	2	0
OP ETU centrales photovoltaïques des bâtiments	11	5	6	0	6
OP Travaux AEP T1.1 - phase 1 du SDAEP 2	268	55	183	30	183
OP Aménagement du slipway fare Tau Va'a	18	17	0	1	0
OP ETU rénovat° salle de boxe à Ganivet	7	2	6	0	6
OP Automatisation des tableaux de bord	2	0	1	2	1
OP ETU réhabilitation de la Cuisine Centrale	10	1	0	9	0
OP Achat d'1 logiciel comptable et financier	12	3	1	8	1
OP Aménagement de caveaux et enfeus T2 – P3	144	110	16	18	16
OP Fourni. et pose 5 400 compteurs à auto relève	67	60	8	0	8
OP Aménagement du CET de Mumuvai	57	7	5	45	5
OP ETU aménagement des locaux du PSII	2	0	2	0	2
OP ETU de renforcement production d'eau à Puurai	11	0	0	11	0
OP ETU de couverture de défense d'incendie	5	5	0	0	0
<b>Projets d'investissement (en MF)</b>	<b>Budget voté</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Engagé en cours</b>	<b>Non démarré</b>	<b>Report 2025</b>

## Evolution des recettes, dépenses, résultats et trésorerie



### Section de fonctionnement

Elle devrait se clôturer avec un excédent de 314 MF. Hors résultat antérieur reporté et subventions d'équilibre, les recettes et les dépenses de fonctionnement représentent respectivement 4,435 milliards et 4,121 milliards et sont détaillées ci-après :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant	% réalisé	Ecart / 24
013 - Atténuations de charges	22 155 854	180%	8 284 237
70 - Produits des services et du domaine	587 768 213	103%	7 742 867
73 - Impôts et taxes	1 141 156 300	109%	-26 896 143
74 - Dotations et participations	2 264 606 611	102%	104 255 473
75 - Autres produits de gestion courante	3 120 000	85%	1 470 000
77 - Produits exceptionnels	3 358 204	0,40%	-432 627 718
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	326 585 934	100%	326 585 934
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 973 390	93%	75 874 122
<b>TOTAL RF</b>	<b>4 434 724 507</b>	<b>62%</b>	<b>64 688 773</b>

Les évolutions en recettes de fonctionnement :

- les reprises sur provisions de créances irrécouvrables au titre des exercices 2009 à 2018 (+327 MF) ;
- les dotations et participations (+104 MF) : la dotation non affectée de fonctionnement (+60 MF), les subventions du Contrat de Ville au profit des coordinateurs de quartier, des adultes relais et des projets de fonctionnement de la DDESC (+38 MF), la dotation d'aménagement des communes d'outre-mer (+16 MF) ... , à l'inverse, le fonds de péréquation des ressources intercommunales ou communales (-9 MF) ;
- les reprises sur amortissement des subventions d'équipement des projets d'investissement (+76 MF) ;
- les atténuations de charges (+8 MF) au titre des indemnités journalières sur arrêts malades remboursés par la CPS ;
- les produits des services et du domaine (+8 MF) : les accès à la décharge (+27 MF), les concessions cimetière (+2 MF) ... , à l'inverse, les redevances d'eau (-14 MF), les redevances sur repas cantine (-6 MF), les droits de stationnement et de location sur la voie publiques (-1 MF).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant	% réalisé	Ecart / 24
011 - Charges à caractère général	1 050 213 248	69%	120 431 542
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 061 594 907	82%	19 068 388
65 - Autres charges de gestion courante	572 412 279	97%	-99 755 492
66 - Charges financières	3 891 982	92%	-353 816
67 - Charges exceptionnelles	34 163 991	4%	22 729 840
68 - Dotations aux provisions semi-budgétaires	5 505 000	100%	5 505 000
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	393 165 887	96,82%	113 441 579
<b>TOTAL DF</b>	<b>4 120 947 293</b>	<b>69%</b>	<b>181 067 040</b>

OP ETU complexe sportif Ganivet "Village Ofe Ofe"	11	4	5	2	5
OP Relogement SEI et PM à la DSPC	2	1	0	1	0
OP Mise en conformité de la fourrière communale	31	28	1	2	1
OP Acquisition terrain bâti ATACEM à Vaitupa	25	25	0	0	0
OP 1 BOM 5m3 et 1 camion à benne 2m3	19	0	19	0	19
OP Réfection des servitudes communales	191	101	82	9	82
OP Aménagement cours à Teroma et Pamatai	2	0	0	2	0
OP Extension du bungalow DDESC	31	0	0	31	0
OP Alarmes à incendie et anti-intrusion des bâtis	12	0	0	12	0
OP Réalisation de fresque école Pamatai	15	0	0	15	0
OP Conformité électrique des stations production d'eau	40	0,3	3	37	3
OP ETU réhabilitation des structures de proximité	31	1	17	13	17
OP Refonte du site internet de la mairie	8	2	5	0	5
OP Reconstruction bâtiment PM	17	17	0,1	0	0,1
OP Mise en conformité PIAFAU Primaire	20	8	5	7	5
OP Cartographie numérique de FAA'A	6	6	0	0	0
OP Insonorisation des cantines scolaires	1	1	0	0	0
OP Insonorisation des salles omnisports	0,3	0,3	0	0	0
OP Réhabilitation de la mairie de Faa'a	5	2	2	1	2
OP Sécurisation des ouvrages production d'eau	33	0,3	0	32	0
OP Aménag espaces verts, VRD à Ruatama mat	8	0	3	5	3
OP Travaux désamiantage école Farahei Nui 3	23	16	2	5	2
OP Réhabilitation maison associative à Pamatai	2	0,1	1	1	1
OP Rénovation des réseaux d'eau de 10 servitudes	20	0	0	20	0
OP Travaux EP et désamiantage Vaiaha primaire	23	6	6	11	6
OP Mise aux normes installations sportives	20	0	0	20	0
OP Mobiliers scolaires	38	0,1	28	10	28
OP Acquisition de 48 membranes d'ultrafiltration	35	7	27	2	27
OP Etudes en alimentation gravitaire en eau	23	0,04	0	23	0
OP Installation de vidéos surveillance en zone urbain	13	0	0	13	0
OP Extension maison associative Te Vai Hotuarea	1	0,3	1	0	1
OP Embellissement Aratia Nelson Mandela	4	0	4	0	4
OP Cartographie des projets urbains	0,2	0	0,2	0	0,2
OP Mise en place des PAV	3	0	0	3	0
<b>Immobilisations incorporelles :</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
. Frais d'études	1	0	1	1	1
. Frais d'insertion	0	0,1		0	0
. Concessions et logiciels	16	10	1	6	1
<b>Immobilisations corporelles :</b>	<b>633</b>	<b>88</b>	<b>82</b>	<b>463</b>	<b>82</b>
. Terrains nus	78	0	54	24	54
. Autres agencements et aménagements des terrains	29	3	7	19	7
. Bâtiments scolaires	0	1		-1	0
. Autres bâtiments publics	0	2		-2	0
. Installations générales, agencet, aménag bâtiments	19	7		12	0
. Installations de voirie	13	2		11	0
. Réseaux d'adduction d'eau	15	13		2	0
. Réseaux câblés	2	0		2	0
<b>Projets d'investissement (en MF)</b>	<b>Budget voté</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Engagé en cours</b>	<b>Non démarré</b>	<b>Report 2025</b>
. Réseaux d'électrification	0,3	1	0,3	-1	0,3
. Autres réseaux	0,3	0		0	0

. Outilage industriel - Autres	0	4		-4	0
. Matériel spécf. d'exploit. - serv. distribution d'eau	2	0		2	0
. Autres mat. et outillages d'incendie et défense civile	35	11	15	9	15
. Matériel roulant de voirie	64	0		64	0
. Autre matériel et outillage de voirie	1	0		1	0
. Autres matériel et outillage technique et divers	51	8	2	41	2
. Matériel de transport	256	1	0,3	255	0,3
. Matériel de bureau et informatique	15	15	3	-3	3
. Mobilier (services et écoles)	11	4	0,4	6	0,4
. Autres immobilisations : équipements et matériels	43	17	1	25	1
<b>Subventions d'équipement du BP versées aux BA :</b>	<b>283</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Financement BP projets SPIC Eau et Déchet	283	0			
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>2 488</b>	<b>763</b>	<b>559</b>	<b>884</b>	<b>559</b>

## LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

### 1. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Pour 2026, la lettre de cadrage 2025 est reconduite pour 2026 suivant les orientations budgétaires suivantes :

#### a. Confirmation ou ajustement des orientations de la commune

Dans la continuité des travaux d'ores et déjà amorcés, les orientations budgétaires auront pour objectif de :

- 1) Continuer la mise à niveau des services de sécurité en renforçant les ressources humaines et l'aménagement des nouveaux locaux de la Police Municipale et du Service Secours et Incendie ;
- 2) Déployer le tableau de bord Power BI à chaque directions et services pour améliorer le suivi de nos indicateurs de performance et permettre à tous d'ajuster nos projets de manière plus efficace et efficiente ;
- 3) Continuer la mise en œuvre des Plans Prévisionnels d'Equipement (PPE) et de mise à niveau des SPIC Eau et Déchet. A cet effet, pour 2025, la commune entamera un nouveau plan de communication autour de la réduction des déchets à la source et la réutilisation des déchets verts valorisables des particuliers de même que la pose de nouveaux compteurs à auto-relève dans les foyers
- 4) Développer les partenariats entre l'Etat, le Pays et la Commune sur tous les projets n'entrant pas dans notre champ de compétence. Ces partenariats devront se matérialiser à travers la mise en place de convention qui partageront les valeurs de la commune de Faa'a notamment sur les points suivants :
  - Faire reconnaître le suivi de la décharge contrôlée de Mumuvai en mettant en avant les techniques d'enfouissement appliquées et permettre aux autres communes de Polynésie de reproduire notre gestion des déchets ;
  - Mettre en place un plan d'action avec le Pays et l'Etat pour l'élaboration du projet grand complexe sportif de Ganivet afin d'aboutir à une esquisse et attirer des investissements étrangers, notamment, au travers du dispositif de défiscalisation ;
  - Développer le secteur primaire (agriculture, pêche, artisanat...) et mettre en place des projets générateurs d'économie ;
  - Promouvoir la santé en renforçant notre système immunitaire par une alimentation saine et en privilégiant les produits locaux afin « Que [notre] alimentation soit [notre] meilleure médecine... » en plus d'encourager la pratique d'une activité sportive quotidienne (45 minutes) ;
  - Favoriser la formation des jeunes dans le domaine de l'informatique afin qu'à terme, ces derniers puissent accéder au monde du travail et collaborer avec les firmes multinationales. Grâce aux nouvelles technologies, le décalage horaire ne sera plus une contrainte mais plutôt un avantage. En effet, le projet sera travaillé par les équipes étrangères pendant que nos équipes dorment la nuit. A leur réveil, ils commenceront, à leur tour, à travailler sur le même projet. Nos équipes et celles basées à l'étranger pourront collaborer de manière simultanée. En fonction de certains décalages horaires, la gestion des fuseaux peut être poussée à son paroxysme entraînant une activité 24 heures sur 24 avec les équipes à distance et améliorant ainsi la productivité ;
  - Favoriser les énergies renouvelables ainsi que la transition écologique et énergétique. A cet effet, il faudra miser tant que possible sur l'emploi du gravitaire pour la distribution de l'eau afin de réduire les dépenses de fonctionnement. Les énergies renouvelables et notamment l'énergie solaire sont à privilégier pour réduire les coûts de consommation

## Les recettes

Les recettes de fonctionnement devraient s'élever à 3,969 milliards, soit -45% par rapport au budget 2025 et sont présentées par chapitre et par ordre d'importance comme suit :

### 74 - Dotations et participations : 2 221 Mds (+0,10%)

- 1 354 Mds (0%) DNAV dans l'attente du CFL de mars 2026
- 569 MF (-0,04%) DGF par forfaitaire
- 279 MF (+6%) DACOM
- 12 MF (-43%) FPIC
- 7 MF (0%) Titres sécurisées

### 73 - Impôts et taxes : 1 060 Md (+1%)

- 756 MF (+0,4%) Centimes additionnels - CAC
- 262 MF (+2%) Taxe sur l'électricité
- 34 MF (+10%) Taxe de séjour
- 8 MF (0%) Taxe sur la publicité

### 70- Produits des services : 580 MF (+2%)

- 228 MF (0%) Redevance d'eau
- 192 MF (+1%) Redevance des déchets ménagers et assimilés
- 91 MF (-6%) Redevance repas scolaire
- 30 MF (+114%) Redevance d'accès à la décharge,
- 25 MF (-1%) Facturation du personnel affecté aux budgets annexes
- 8 MF (+33%) Concession cimetière
- 2 MF (0%) Amendes judiciaires
- 1 MF (+13%) Actes d'état-civil, permis de construire
- 1 MF (-52%) Locations diverses : matériels BAT et transports
- 1 MF (+25%) Redevance spéciale d'enlèvement des déchets
- 400 000 FCFP (-79%) Location des locaux des fare artisanats
- 400 000 FCFP (0%) Remboursement repas main d'œuvre pénale
- 150 000 FCFP (-5%) Travaux sur réseau d'eau

### 042 - Amortissement des subventions d'équipement : 86 MF (-7%)

- remboursement des indemnités journalières sur aux arrêts maladies par la CPS

### 013 - Atténuation de charges de personnel : 19 MF (+58%)

- remboursement des indemnités journalières sur aux arrêts malades par la CPS

### 75 - Autres produits de gestion courante : 3 MF (-33%)

- loyers perçus du local CPS, antenne ONATI)

Les recettes fiscales et dotations de l'Etat sont basées sur les réalisations 2025, de même pour les produits des services, ils s'appuient sur les services facturés en 2025 ainsi que sur les contrats de bail ou de mise à disposition en cours.

## Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement devraient s'élever à 4,947 milliards, soit -17% par rapport au BP 2025 et, tiennent compte des besoins émis par les services, des contrats et marchés en cours. Elles sont présentées par chapitre et par ordre d'importance comme suit :

d'énergie ;

- Réaliser le diagnostic social de la commune pour en réduire un plan d'action sociale communal ;
- Développer l'autonomie alimentaire, économique et énergétique des familles.

Il convient de faire le point de l'ensemble de ces projets avec tous les élus délégataires et directeurs concernés afin de les confirmer ou les ajuster selon le contexte et les obligations qui incombent à la commune. Ainsi, outre l'assainissement des eaux usées et les projets d'investissements, les projets visant à réduire la pauvreté et développer l'autonomie de nos familles doivent faire l'objet d'une attention particulière.

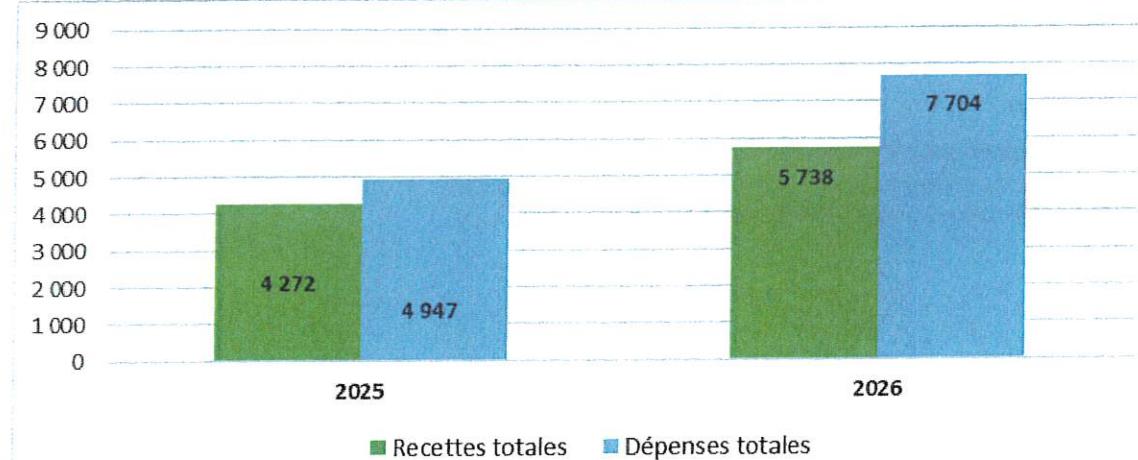
#### **b. Enclencher les leviers favorables à la réalisation de nos projets**

Chaque projet doit faire l'objet d'une analyse précise afin d'identifier les freins afférents, opérer les ajustements nécessaires afin d'améliorer et optimiser leur réalisation :

- Croire fermement en l'importance d'un management responsable par la confiance et par le courage fondé sur l'autonomie, la collaboration et l'expression émotionnelle au sein de notre organisation afin de tendre vers la « pairagogie ». Ce concept met en avant l'apprentissage entre pairs, où les agents sont à la fois apprenants mais aussi facilitateurs dans l'apprentissage de l'autre.
- Bâtir une organisation solide et axée sur « l'humain » et notamment le bien-être de ses collaborateurs. Nous souhaitons donc intégrer des évaluations psychométriques dans notre processus de recrutement, d'évaluation du personnel et de développement des compétences professionnelles. Ces évaluations nous aideront à mieux cerner les forces et les besoins individuels de chaque collaborateur afin de créer un environnement de travail plus productif et épanouissant. Le but étant de tendre vers une holocratie et une « organisation apprenante » qui encouragerait la formation de chaque agent et favoriserait la communication entre les différentes strates de gouvernance de notre collectivité. Ce système de gouvernance innovant et opérationnel conduira notre commune à se détacher des structures hiérarchiques actuelles.
- Optimiser la communication interne et externe : un dialogue social constant et constructif entre tous les acteurs impliqués dans le projet rend l'équipe productive et développe la confiance entre les membres. Les réunions de suivi permettent de maintenir une bonne communication au sein de l'équipe. Les instances de pilotage stratégiques (CODIR, CTP...) doivent continuer afin de retrouver un fonctionnement optimisé et renouer le dialogue entre toutes les parties prenantes.
- Poursuivre la généralisation de la démarche qualité : après la certification de la DENV, du FOC et du SPIC Eau en décembre 2023, la commune se prépare pour certifier la DGS, la DRH, le service Communication et le Cabinet du Maire tout en continuant l'accompagnement qualité à tous les services demandeurs. La démarche qualité repose sur la formalisation des procédures par écrit visant à réduire les risques au travail. D'ailleurs, les enquêtes de satisfaction en interne et en externe permettront de tendre vers une amélioration continue de la qualité de nos services.

## **2. PREVISIONS 2026**

Suite aux projets de service élaborés par les chefs de service arbitrages par les directions et élus délégataires et, en dehors de toute modification des tarifs des redevances et de toute nouvelle recette, le projet de budget primitif consolidé pour 2026 devrait être déficitaire de 1 965,6 milliards (hors subventions d'équilibre et résultats antérieurs), dont -978,2 MF en fonctionnement et -987,4 MF en investissement, avec 5,738 milliards de recettes et 7,704 milliards de dépenses totales.



### **Section de fonctionnement**

#### 012 - Charges de personnel : 2 651 milliards (+5%)

- 1 722 Mds (+18%) Rémunération et indemnités du personnel titulaire et temporaire
- 847 MF (+38%) Cotisations CPS part patronale
- 41 MF (-69%) Cotisations CGF
- 25 MF (0%) Personnel affecté aux budgets annexes
- 7 MF (0%) Pension CRM
- 7 MF (+1%) Médecine du travail, pharmacie
- 2 MF (0%) Main d'oeuvre pénale

#### 011 - Charges à caractère général : 1 432 milliard (-6%)

- 736 MF (-15%) de prestations de services notamment les contrats de sous-traitance (91 MF, -48%), les frais d'actes et de contentieux (2 MF, -96%), les frais d'études et de recherches (17 MF, -67%), les autres prestations de service (5 MF, -74%), les frais en fêtes et cérémonies (10 MF, -55%)... A l'inverse, les frais d'honoraires (19 MF, +106%), les locations mobilières (62 MF, +64%), les primes d'assurance (52 MF, +112%), l'entretien des voies et réseaux (121 MF, +19%), ...
- 696 MF (+7%) d'achats notamment les frais d'électricité (399 MF, +15%), les vêtements de travail (22 MF, +28%), les fournitures scolaires (36 MF, +13%), les redevances d'eau des bâtiments communaux (21 MF, +15%), les fournitures de voirie (3 MF, +250%), l'alimentation (72 MF, +2%)... A l'inverse, les fournitures de petit équipement (75 MF, -16%), le carburant (45 MF, -9%), les fournitures d'entretien (8 MF, -19%)...
- 420 000 FCFP d'autres impôts et taxes : timbres fiscaux (100 000 FCFP) et droits de douane (320 000 FCFP).

#### 042 - Dotations aux amortissements : 393 MF (-3%)

#### 65 - Autres charges de gestion courante : 255 MF (-57%) hors subventions d'équilibre

- 86 MF (0%) Subventions aux associations
- 75 MF (+2%) Dotations scolaires écoles NDA et Saint-Hilaire
- 56 MF (0%) Contribution au syndicat Te Oropa'a
- 30 MF (0%) Indemnités, missions, cotisations retraite, formations des élus
- 4 MF (0%) Contribution au Contrat de Ville
- 3 MF (-72%) droit d'utilisation informatique en nuage
- 304 000 FCFP (0%) Indemnités aux instituteurs

#### 023 - Virement à la section d'investissement : 22 MF (-49%)

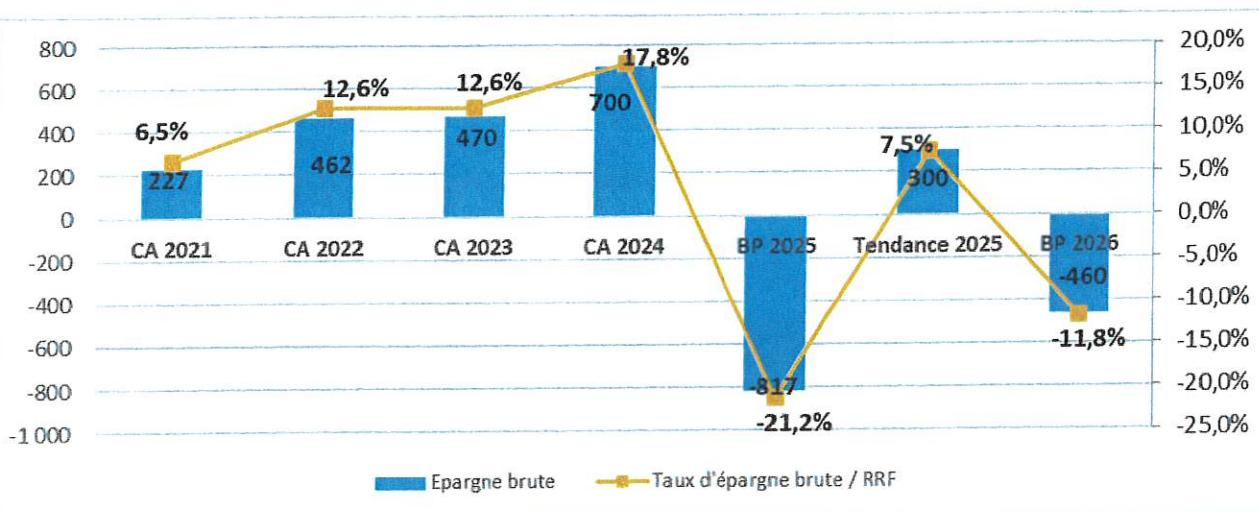
- Financement du capital de 2 emprunts

#### 67 - Charges exceptionnelles : 1 MF (-100%)

- Titres annulés sur redevances

A ce stade du budget et compte tenu du déficit de fonctionnement (-978 MF), les dépenses devront être réarbitrées en Comité de direction afin d'aligner les besoins émis par les services à hauteur des réalisations 2022-2025 notamment au niveau des achats et des prestations de services, de réévaluer les coûts des marchés à relancer en fonction des besoins réels, ....

#### Evolution de l'épargne brute



*Les recettes de gestion devraient évoluées de 1% et, à l'inverse, les dépenses de gestion devraient diminuer de 6% par rapport au BP 2025 (hors subventions d'équilibre) avec un taux d'épargne brute qui devrait s'établir à -12% compte tenu des dépenses de gestion notamment au niveau des charges de personnel.*

*Des efforts doivent se poursuivre :*

- en matière de dépenses par la mise en œuvre concrète de réduction de nos charges (investissements générateurs d'économie en fonctionnement notamment en électricité, carburants, mise en œuvre des plans prévisionnels d'équipement et de mise à niveau des SPIC, etc...) ainsi que l'amélioration de notre efficience (modernisation des outils de travail, optimisation de notre organisation en mutualisant les moyens et en simplifiant les processus, procédures et modes opératoires, etc...),
- en matière de recettes par l'obtention d'une taxe aéroportuaire au bénéfice de la commune qui assume entièrement les nuisances générées et pénalise l'accès au littoral au bénéfice de la population depuis 1961, le réajustement progressif des tarifs des produits communaux compte tenu des coûts des services rendus et la poursuite des actions sur les impayés.

### **Section d'investissement**

Pour 2026, la section d'investissement devrait être déficitaire de 987 MF avec 1,769 milliard de recettes et 2,756 milliards de dépenses.

#### **► Les recettes**

Les recettes d'investissement devraient s'élever à 1,769 milliard, soit -37% par rapport à 2025, et sont détaillées ci-après :

<b>1 096 millard d'opérations d'équipement</b>	
• Mise aux normes école Ruatama maternelle (274 MF)	
• Marché de proximité cité Bopp Dupont( 43 MF)	
• Travaux AEP tranche 1.1 - phase 1 du SDAEP 2 (628 MF)	
• Aménagement de caveaux et enfeus T2 - phase 3 (38 MF)	
• Fournitures et pose de 5400 compteurs à auto relève (113 MF)	

<b>393 MF (-3%)</b>	<b>258 MF (0%)</b>	<b>22 MF (-49%)</b>
• Dotations aux Amortissements	• DNAI	• Financement capital emprunts

#### **► Les dépenses**

Les dépenses d'investissement devraient s'élever à 2,756 Mds (+6% par rapport au BP 2025). Elles concernent pour 2,648 Mds (96%) de dépenses d'équipement, 86 MF (3%) d'amortissements des subventions d'équipement et 22 MF (1%) de remboursement du capital des emprunts.

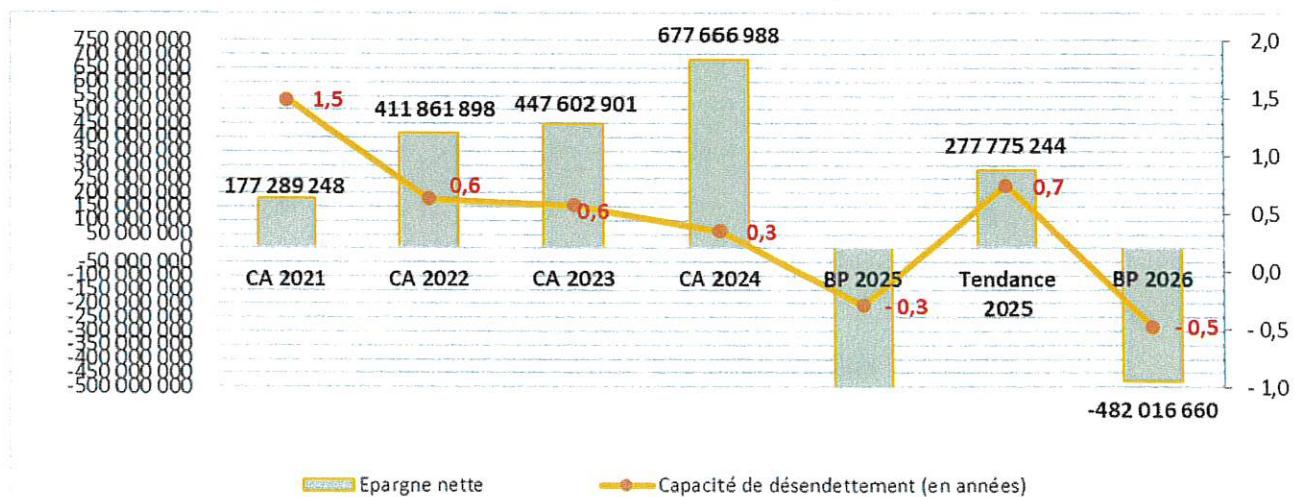
Les dépenses d'équipement prévues au BP 2026 sont détaillées comme suit :

DEPENSES D'EQUIPEMENT (en MF)		BUDGET 2026
20 - Immobilisations incorporelles		20 000 000
2031 - Frais d'études		13 000 000
. Études connexes au schéma directeur d'assainissement des eaux usées		5 000 000
. Études d'actualisation du PPC		8 000 000
2052 - Logiciels		7 000 000
. Arcade portail : Logiciel délibération pour élus et administrés		1 900 000
. Acquisition des modules FortiAnalyser et FortiCloud		300 000
. Achat d'une solution de gestion électronique des documents (GED) comptabilité et autres directions		4 800 000
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>		<b>354 432 100</b>
<b>2128 - Autres agencements et aménagements</b>		<b>64 000 000</b>
. Renforcement des talus surplombants le plateau "VAITEA API" et installation de portails électriques au cimetière		14 000 000
. Travaux de sécurisation des voies		40 000 000
. Marché Gunitage : Domaine communal		10 000 000
<b>21318 - Autres bâtiments publics</b>		<b>25 000 000</b>
. Relancer le Hangar au service voirie et embellissement		25 000 000
<b>2135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions</b>		<b>48 100 000</b>
. Marché fourniture pose et remplacement de nouveaux climatiseurs		10 000 000
. Rénover la salle de mariage		4 000 000
. Rénover du bungalow du conseil municipal		10 000 000
. Rénover du bungalow du maire		5 000 000
. Installation d'une sono pour la salle CM		5 000 000
. Changement des portes et fenêtres coulissantes et pose de 2 climatiseurs au bâtiment DSPC		5 300 000
. Panneaux signalétique entrée bureaux mairie		2 000 000
. Signalétique pour les services techniques		5 000 000
. Enseignes lumineuses pour le bâtiment de la police municipale lumineux		1 800 000
<b>2152 - Installations de voirie</b>		<b>2 401 000</b>
. Panneaux d'affichage dynamiques en LED au rond-point Heiri et Auae		1 200 000
. Barrières, cônes de balisage, rubalisés		700 000
. Panneaux de signalisations pour chantier		501 000
<b>21533 - Réseaux câblés</b>		<b>1 500 000</b>
. Mise en place d'un budget pour dépenses imprévues en matière d'adduction de réseaux informatiques		1 500 000
<b>21561 - Matériel spécifique d'exploitation - service de distribution d'eau</b>		<b>25 500 000</b>
. 1 électropompe pour remplacer la P1 de Vaitea		3 500 000
. Achat d'1 accéléromètre : appareil de recherche de fuites		5 000 000
. Mise en place de 2 SAS verticaux sur Paroa et Puurai (refoulement Punaruu)		17 000 000
<b>21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile</b>		<b>11 020 100</b>
. Extincteurs pour bâtiments communaux		1 320 100
. EPI spéciale Motocyclistes, de housse pour gilet par lame pour la PM		3 500 000
. Achat de 12 masques ARI, d'appareils respiratoire isolant, de détecteur multi gaz, et d'un explosimètre pour le SEI		6 200 000
<b>21578 - Autre matériel et outillage de voirie</b>		<b>2 500 000</b>
. Achat d'une machine pour marquage au sol des passages piétons pour le VRD		2 500 000
<b>2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques</b>		<b>24 786 000</b>
. Acquisition d'un pont élévateur mobile pour poids lourds pour l'atelier mécanique		7 000 000
. Achat d'un nettoyeur à haute pression pour véhicules		300 000
. Maintenance des équipements de mesure des stations de production d'eau		3 500 000
. Achat d'une moto pompe pour le SPIC Eau		13 986 000
<b>2182 - Matériel de transport</b>		<b>69 600 000</b>
. Remplacement d'un scooter du service Bâtiment		600 000

. Véhicule type van de 9 places pour le transport intra-communal	10 000 000
. Véhicule pour le service Communication	4 000 000
. Acquisition d'un véhicule de service Informatique	5 000 000
. Achat de 3 motos avec sérigraphie et équipements et une embarcation aluminium de 25 pieds pour la Police Municipale	24 000 000
. Véhicule 4x4 avec benne pour le Pôle Opérations	4 000 000
. Embarcation de type Zodiac pour le Service Secours et Incendie	15 000 000
. Achat d'un 4x4 pour le SPIC Déchet	7 000 000
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	16 495 000
2184 - Mobilier	7 750 000
2188 - Autres immobilisations corporelles	55 780 000
. Achat d'un abri de jardin pour rangement du matériel, de 17 radios VHF avec micro déporté et housse, d'un aspirateur professionnel eau et poussière, de stores pour bureau direction, AD et CDS SEI	2 300 000
. Achat d'armoires réfrigérées pour les cantines scolaires	500 000
. Achat de chariots en inox pour les 11 cantines scolaires, d'équipements chaud professionnel, de 2 trancheurs à jambon pour la Cuisine Centrale	19 200 000
. Achat de 10 webcam + micro casque pour l'application Teams	80 000
. Achat de 7 containers pour gardiens des écoles, d'un cinémomètre sur trépied, de matériels pour radio portatif, d'un enregistreur d'appels, d'éthylotests électroniques, de stores pour bureau	25 350 000
. Achat d'un outil de gestion de file	3 500 000
. Achat de 5 radios VHF avec étuis et micro déporté water proof, d'appareils de musculation, d'armoire séchante et désinfectante pour masque ARI	4 100 000
. Achat de clés tuyaux et de VHF-radio sur tous les véhicules pour le SPIC Eau	1 000 000
2017006 - Mise en conformité de l'école RUATAMA maternelle	406 521 578
2021001 - CRSD Travaux dépollution & VRD à Piafau	144 626 428
2021003 - Construction du CIS	18 000 000
2021007 - Centrales photovoltaïques bâtis communaux	86 700 000
2021009 - Travaux AEP tranche 1.1 phase 1 SDAEP 2	778 583 000
2022001 - Réhabilitation de la Cuisine Centrale	7 812 000
2022008 - Caveaux et enfeus T2 - Phase 3	34 277 643
2022009 - 5400 compteurs à auto relève	151 070 372
2022012 - Aménagement de la décharge	57 000 000
2023003 - Études couverture de défense incendie	45 000 000
2023004 - Études complexe Ganivet "Village Ofe Ofe"	6 000 000
2024001 - Relogement SEI et PM à la DSPC	89 786 410
2024005 - Réfection des servitudes communales	100 000 000
2024008 - Aménagement de cours à Teroma et Pamatai	2 000 000
2024019 - Conformité électrique des stations de production d'eau	82 000 000
2024025 - Reconstruction bâtiment PM	18 000 000
2024030 - Insonorisation des cantines scolaires	23 000 000
2025001 - Réhabilitation de la mairie de Faa'a	10 000 000
2025002 - Sécurisation des ouvrages de production d'eau	122 417 500
2025009 - Mise aux normes des installations sportives communales	3 000 000
2025012 - Études en alimentation gravitaire en eau	25 220 000
2025013 - Installation de vidéos surveillance en zone urbaine	3 000 000
2026001 - Travaux de désamiantage de l'ATACEM	22 000 000
2026002 - Rénovation de la salle omnisports de Piafau	15 000 000
2026003 - Mise en conformité des stations de production d'eau	3 000 000
2026004 - Rénovation des toitures en rauoro du Centre Administratif	16 000 000
2026005 - Extension réseau de distribution vers TERIITEHAU et HIUPAPE	4 000 000
<b>Total général</b>	<b>2 648 447 031</b>

## Capacité de désendettement et taux d'épargne nette

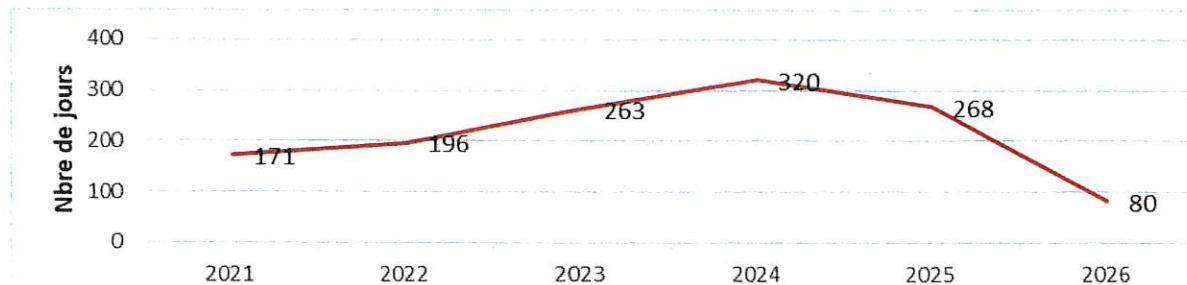
Les indicateurs financiers ci-dessous témoignent de la santé financière de la commune. Pour 2026, l'épargne nette et notre capacité de désendettement devraient être négatives.



*Epargne nette : marge disponible pour financer les investissements  
Capacité de désendettement : capacité de la commune à rembourser l'encours en nombre d'années*

## Fonds de roulement

L'autonomie financière de la commune devrait être de 80 jours, soit environ 2 mois et 20 jours durant lesquels nos dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement (hors subventions d'équilibre) seraient couvertes par notre fonds de roulement.



## 3. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

L'encours de la dette devrait s'élever à 221 MF et, devrait prendre fin en 2035. Ces emprunts concernent les projets « Aménagement du stade Ganivet » (248 MF) et « Travaux de réfection de la servitude aroa Verotia 1 » (83 MF) contractés en 2020 auprès de la Banque de Tahiti.

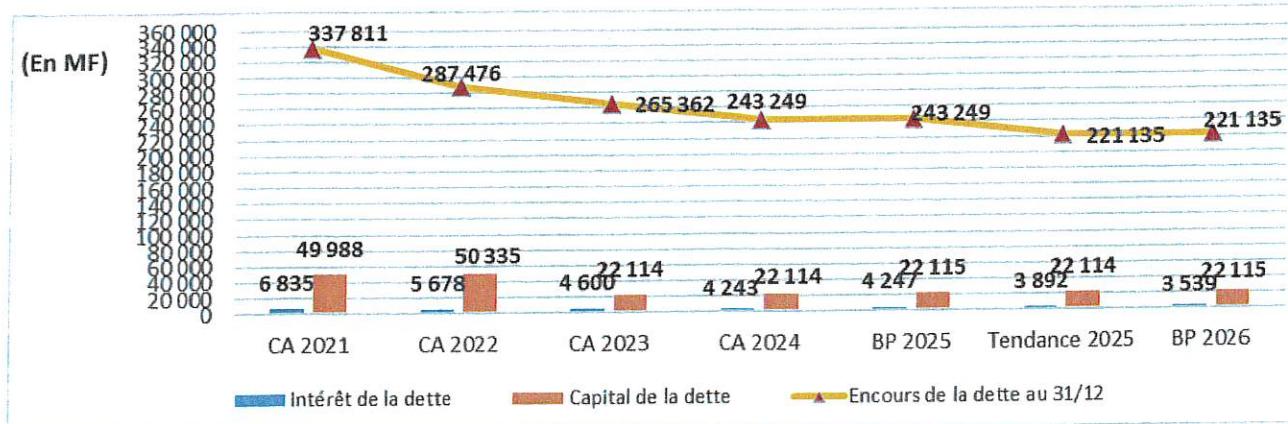
Le recours à de nouveaux emprunts sera envisagé en fonction des projets formalisés et des financements extérieurs obtenus.

## Situation du stock de dette

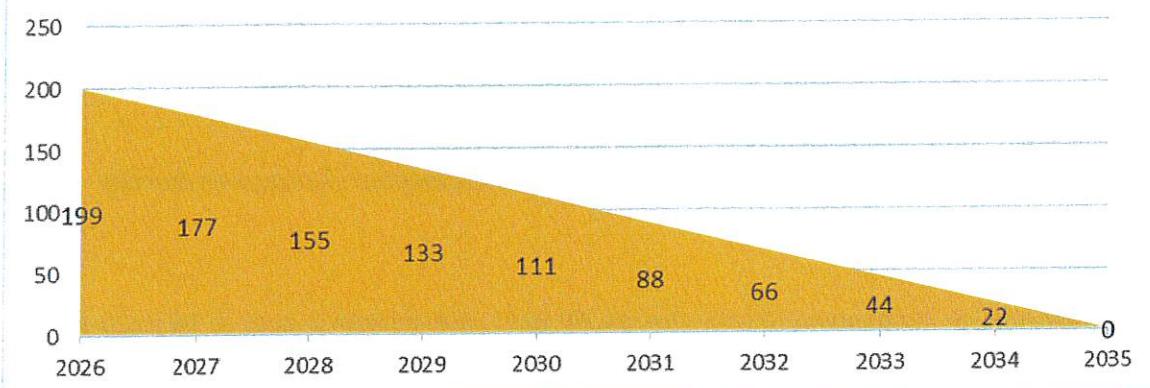
	2025	2026
Encours de dette net	243 248 858	221 135 325
Nombre d'emprunts	2	2
Amortissement annuel	26 362 000	25 654 000
Encours nouveaux	0	0
Taux moyen (1)	1,75%	1,60%
Dette par habitant	7 336	7 336

(1) Charges financières de l'année / Encours

## Evolution des frais financiers



### Profil d'extinction de la dette (en MF)

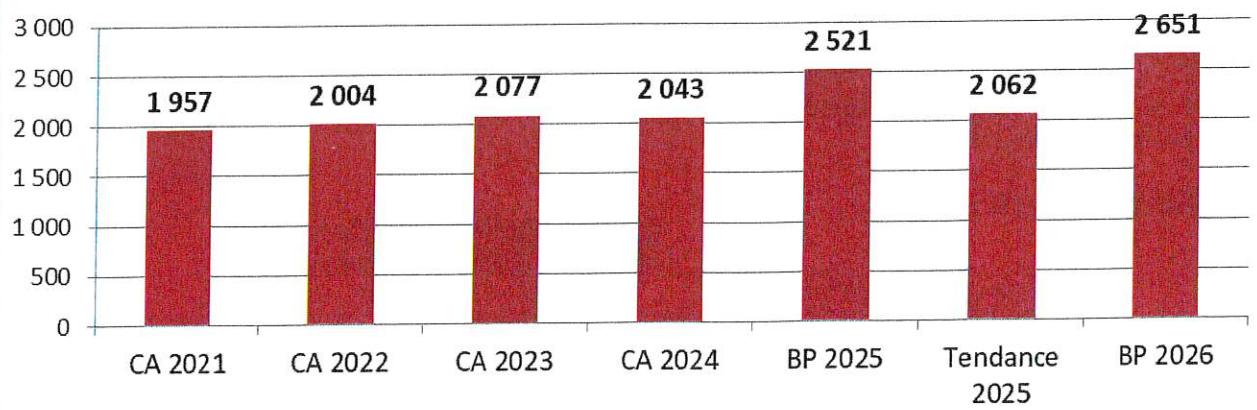


#### 4. EVOLUTION ET STRUCTURE DES EFFECTIFS

##### Evolution des dépenses de personnel

En 2026, les dépenses de personnel devraient s'élever à 2 651 milliards (2 521 milliards au BP 2025), soit une hausse de +5%, et 58% des dépenses réelles de fonctionnement compte tenu des mesures de revalorisation salariale, des recrutements émis par services, de l'application du nouveau régime indemnitaire et de la modification de la grille de traitements indiciaires des cadres d'emplois « application » et « exécution », de la promotion de grade et de catégorie, de l'effet des avancements entraînant une évolution naturelle de 3% par an, des mouvements de personnel (départs à la retraite, de décès, de mutation...).

### Dépenses de personnel chapitre 012 (en Mds)



##### Evolution des effectifs par direction

Pour 2026, le nombre de postes budgétaires pourvus est de 444 soit +8% par rapport à 2025.

Effectifs au 31/12	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Evolut° 25/26	Explications des évolutions
DCAB	14	15	13	13	6	6	0%	Réorga Sce COM à DGS
DGS	28	32	32	36	40	49	9%	Sce Com, départ retraite, mutation

DAF	23	20	24	24	25	26	1%	
DRH	9	11	11	12	9	12	3%	
DSPC	87	89	88	84	91	92	1%	
DPAT	73	72	74	75	69	67	-2%	
DENV	62	62	65	64	65	61	-4%	
DDESC	129	128	133	135	131	131	0	
<b>Total</b>	<b>425</b>	<b>429</b>	<b>440</b>	<b>443</b>	<b>436</b>	<b>444</b>	<b>8%</b>	

#### Effectifs par statut

Statut	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Evolution 25/26
FPC	310	317	334	362	355	379	24%
ANFA	103	97	89	67	62	44	-18%
Fonctionnaire	2	2	1	0	0	0	0%
Droit privé	8	11	14	13	17	19	2%
Collaborateurs cabinet	2	2	2	2	2	2	.%
<b>Total</b>	<b>425</b>	<b>429</b>	<b>440</b>	<b>444</b>	<b>436</b>	<b>444</b>	<b>8%</b>

Les agents émargeant le statut « FPC » ou agents titulaires de droit public par voie d'intégration ou par voie de recrutement sont au nombre de 398- agents pour l'année 2026, soit un écart de +26% par rapport à 2025. Les 44 agents ANFA qui n'ont pas intégré la FPC continueront à bénéficier des dispositions de la CCANFA jusqu'à leur départ à la retraite. Ce statut tend à disparaître.

Les agents de droit privé correspondent aux recrutements effectués au profit des SPIC Eau et Déchets.

#### Effectifs par catégorie

Catégorie	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Evolution 25/26
A FPC	17	17	17	19	18	19	1%
B FPC	41	42	42	44	41	42	1%
C FPC	114	124	137	150	162	167	5%
D FPC	136	132	136	148	147	146	-1%
1 ANFA	0	0	0	0	0	0	0%
2 ANFA	4	2	2	2	2	2	0%
3 ANFA	4	3	3	2	1	1	0%
4 ANFA	12	12	11	9	3	3	0%
5 ANFA	85	82	75	55	43	43	0%
A Fonctionnaire	1	1	0	0	0	0	0%
B Fonctionnaire	0	0	0	0	0	0	0%
C Fonctionnaire	1	1	1	0	0	0	0%
Droit privé	8	11	14	13	17	19	2%
Hors catégorie	2	2	2	2	2	2	0%
<b>Total</b>	<b>425</b>	<b>429</b>	<b>440</b>	<b>444</b>	<b>436</b>	<b>444</b>	<b>8%</b>

Les agents « Hors catégorie » sont les collaborateurs du Maire,

Le taux d'encadrement (catégories A et B et équivalents) reste faible mais à 2% en 2026.

#### Effectifs par temps de travail

Temps de travail	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Evolution 25/26
Complet (169h / mois)	374	388	436	443	436	444	8%
Non complet	51	41	4	1	0	0	0%
Partiel	0	0	0	0	0	0	0%
<b>Total</b>	<b>425</b>	<b>429</b>	<b>440</b>	<b>444</b>	<b>436</b>	<b>444</b>	<b>8%</b>

Tous les agents communaux sont à temp complet.

#### Rémunérations du personnel

Rémunérations 2026 (en MF)	Traitement de base	Cotisation CPS	Suppl. familial	Compl. de solde	Primes et indemn.	HS	Total
DCAB	38 828	12 854			1 270	0	52 952
DGS	211 187	75 307			18 777	62	305 333
DAF	91 365	32124			5 727	806	130 022

DRH	50 620	17 716		3 757	0	72 093
DSPC	303 736	116 924		47 529	1 460	469 649
DPAT	230 714	87 544		33 806	1 551	353 615
DENV	177 403	76 304		52 499	5 557	311 763
DDESC	408 597	143 412		22 309	565	574 883
<b>Total</b>	<b>1 512 450</b>	<b>562 185</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>185 674</b>	<b>10 001</b>
						<b>2 270 310</b>

La rémunération du personnel prend en compte le GVT 3%, la hausse des cotisation CPS de 2%, la reconduction des besoins existants, les besoins en effectifs supplémentaires, les emplois vacances, les heures supplémentaires, le régime indemnitaire et heures supplémentaires aux agents FPC et ANFA. Les suppléments familiaux n'existent plus, ni les compléments de solde.

#### Durée du travail

Le cycle de travail diffère en fonction des services :

- Services techniques et administratifs : 169 heures par mois, soit 39 h/semaine ;
- Police Municipale (PM) : cycle de 3 services « 14h à 22h », « 6h à 14 » et « 22h à 8h », 3 jours de repos et 1 service en renfort de « 14h à 22h » par mois ;
- Service Secours et Incendie (SEI) : cycle de 1 service de 24h et 3 jours de repos, 1 755 heures / an minimum, avec un temps équivalence de 21 heures<sup>4</sup> payées pour 1 service de 24 heures.

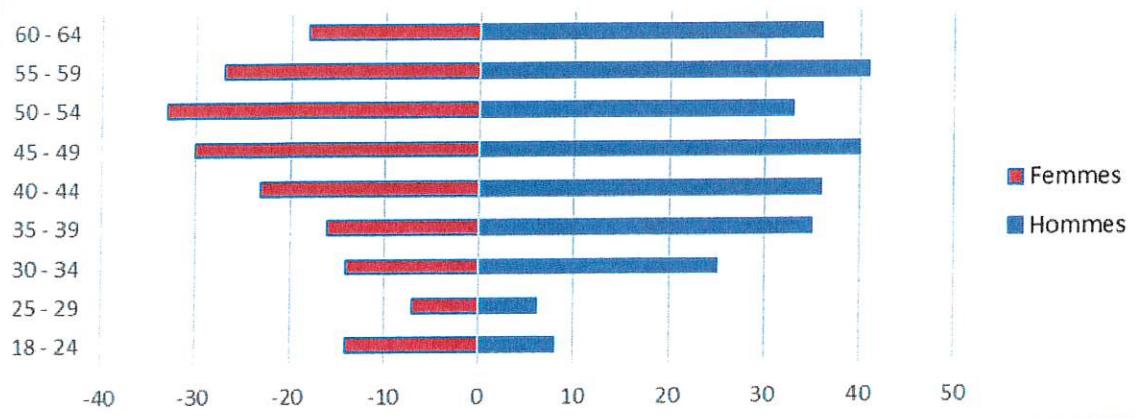
Le pointage est effectué par saisie manuelle et doit normalement être déposé au service ADP de la direction des richesses humaines au plus tard le 5 de chaque mois.

#### Pyramide des âges des agents actifs en 2026

En 2026, la commune comptera 42% de femmes et 58% d'hommes, avec une moyenne d'âge de 45 ans. On tend vers un rajeunissement des effectifs avec les départs à la retraite successifs.

Tranche	Femmes	Hommes	Total	% agents
18 - 24	7	14	21	4.7%
25 - 29	9	8	17	3.8%
30 - 34	13	21	34	7.6%
35 - 39	21	31	52	11.7%
40 - 44	22	34	56	12.6%
45 - 49	29	42	71	16.0%
50 - 54	31	39	70	15.8%
55 - 59	34	34	68	15.3%
60 - 64	15	29	44	10%
65 - 69	6	5	11	2.5%
<b>Total</b>	<b>187</b>	<b>257</b>	<b>444</b>	

Pyramide des âges en 2025



## **CONCLUSION**

Le déficit global de 1 965,6 milliards dont -978,2 MF en fonctionnement et -987,4 MF en investissement nécessite impérativement de revoir la priorisation des projets, notamment ceux relatifs aux compétences environnementales, les projets générateurs d'économie, la mobilisation sur les compétences dévolues aux communes à hauteur de la capacité financière de la commune.

Aussi, un ré arbitrage des besoins émis en fonctionnement et en investissement est primordiale afin de se conformer aux actions suivantes :

- de définir les priorités à inscrire au budget au regard des intérêts supérieurs de la population
- de prospecter de nouvelles sources de financement, notamment à l'international
- de rechercher de nouvelles mesures d'économie en fonctionnement afin de dégager les fonds nécessaires au financement de ces nombreux projets d'investissement.

Tels sont donc les objectifs et priorités qui sont soumis au débat d'orientation budgétaire du Conseil municipal pour l'exercice 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Rosina CHIN FOO :

- Vu** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu** l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** l'arrêté n°173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n°57-812 du 22 juillet 1957 ;
- Vu** l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales modifié par l'article 107 de la loi dite « NOTRe » n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Vu** le rapport de présentation ainsi que l'avis de la commission Finances et Richesses Humaines du 4 décembre 2025 ;

Dans sa séance du 16 décembre 2025 ;

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**Article 1er** : Est pris acte du débat d'orientation budgétaire 2026.

**Article 2** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat, et est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et délibéré à FAA'A, le 16 décembre 2025

Le Secrétaire de Séance,

Teurahau TEMARU



Le Président de Séance,

Oscar TEMARU

Le Maire de la Commune de Faa'a atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été publié le **18 DEC. 2025** et transmis au Haut-commissaire de la République en Polynésie française le **19 DEC. 2025**

